

Séance extraordinaire du conseil municipal

31 mars 2026
18h30

Séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Gabriel tenue le **31 mars 2026 à 18h30**, à la salle du conseil municipal située au 45, rue Beausoleil.

Conformément à l'article 325 de la *Loi sur les cités et villes*, l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire a été adressé à tous les membres du conseil municipal dans les délais prescrits. Seuls les sujets mentionnés à cet avis seront traités lors de la présente séance.

Les membres du conseil municipal étant présents sont :

Monsieur Gaétan Gravel, maire
Madame Julie Croisetière, conseillère no. 1
Madame Dominique Bernèche, conseillère no. 2
Monsieur Serge Deschênes, conseiller no. 3
Madame Sylvie St-Georges, conseillère no. 4
Monsieur Stephen Subranni, conseiller no. 6

Est également présent :

Monsieur Michel St-Laurent, directeur général et greffier

Les membres du conseil municipal étant absents sont :

Monsieur Christian Paquin Coutu, conseiller no. 5

Nombre de personnes représentant le public : Aucune

1- Ouverture de la séance

Résolution 139-03-2026

ATTENDU QUE les membres du conseil présents forment quorum sous la présidence du maire, monsieur Gaétan Gravel, qui agit à titre de président d'assemblée, et monsieur Michel St-Laurent, à titre de greffier d'assemblée ;

Il est proposé par Stephen Subranni
Appuyé par Sylvie St-Georges
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la séance ordinaire du conseil du 31 mars 2026 soit ouverte à 18h30.

2- Adoption de l’ordre du jour

Résolution 140-03-2026

ATTENDU QUE les membres de ce conseil ont pris connaissance de l’ordre du jour de la présente séance ;

Il est proposé par Stephen Subranni
Appuyé par Sylvie St-Georges
Et résolu à l’unanimité des conseillers :

QUE l’ordre du jour de cette séance soit adopté tel que présenté.

3- Renouvellement de la marge de crédit pour l’année 2026

Résolution 141-03-2026

Il est proposé par Stephen Subranni
Appuyé par Sylvie St-Georges
Et résolu à l’unanimité des conseillers :

QUE les membres de ce conseil autorisent le renouvellement de la marge de crédit pour l’année 2026, au montant de 500 000 \$, à la Caisse Desjardins du Nord de Lanaudière, pour le compte identifié par le folio no. 12941.

4- Embauche d’employés à la plage pour la saison estivale 2026

Résolution 142-03-2026

Il est proposé par Dominique Bernèche
Appuyé par Stephen Subranni
Et résolu à l’unanimité des conseillers :

QUE l’embauche des personnes suivantes à la plage pour la saison estivale 2026 soit autorisée :

Département	Prénom et nom	Salaire
Guérite	Alyson Pelland	3 ^e année : 17.25 \$ / h
Guérite	Jézabel Baillargeon	2 ^e année : 17.00 \$ / h
Guérite	Nelly Buisson	2 ^e année : 17.00 \$ / h
Entretien	Raphael Dupuis	2 ^e année : 17.00 \$ / h
Entretien	Kevin Lemaignan	2 ^e année : 17.00 \$ / h
Entretien	Maverick Munari	2 ^e année : 17.00 \$ / h
Entretien	Shaning Dessailliers	1 ^{re} année : 16.75 \$ / h
Entretien	Oxana Baillargeon	1 ^{re} année : 16.75 \$ / h
Entretien	Antoine Moreau	1 ^{re} année : 16.75 \$ / h
Sauveteur	Jean-Nicolas Bastarache	6 ^e année – sauveteur remplaçant : 25.63 \$ / h

Sauveteur	Méridith Bastarache	4 ^e année : 24.50 \$ / h + prime 1.25 \$ / h la fin de semaine lorsqu'elle sera en charge
Sauveteur	Laurie Belleville	2 ^e année : 23.00 \$ / h + prime 1.25 \$ / h du lundi au jeudi lorsqu'elle sera en charge
Sauveteur	Sarah Lemaignan	2 ^e année : 23.00 \$ / h
Sauveteur	Ludovic Sirois	2 ^e année : 23.00 \$ / h
Sauveteur	Éléonore Dupont	2 ^e année : 23.00 \$ / h
Sauveteur	Maxime Gravel	1 ^{re} année : 22.25 \$ / h

5- Entente avec La Cache du Lac pour la gestion de services alimentaires et de bar à la plage pour la saison estivale 2026

Résolution 143-03-2026

Il est proposé par Stephen Subranni
Appuyé par Sylvie St-Georges
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le directeur général et greffier, monsieur Michel St-Laurent, ou la trésorière et directrice générale adjointe, madame Marylène Fortin, soient autorisés à signer l'entente avec La Cache du Lac pour la gestion de services alimentaires et de bar à la plage pour la saison estivale 2026.

6- Embauche d'employés au camp de jour pour la saison estivale 2026

Résolution 144-03-2026

Il est proposé par Dominique Bernèche
Appuyé par Sylvie St-Georges
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE l'embauche des personnes suivantes au camp de jour pour la saison estivale 2026 soit autorisée et que leur salaire soit basé sur la grille salariale du camp de jour 2026 (rés. 058-02-2026) :

Poste	Prénom et nom	Salaire
Animatrice de soutien	Anyssa Parent-Jeansonne	3 ^e année : 18.85 \$ / h
Animatrice de soutien	Alexia Perreault	3 ^e année : 18.85 \$ / h
Animatrice-intervenante	Marye-Loup Chalifoux	2 ^e année : 18.35 \$ / h
Animatrice-intervenante	Auralie Laporte	1 ^{re} année : 17.35 \$ / h

Animateur régulier	Steven Beaudoin	1 ^{re} année : 17.10 \$ / h
Animatrice régulière	Élisabelle Dextras	2 ^e année : 17.60 \$ / h
Animatrice régulière	Mary-Lou Thérien	1 ^{re} année : 17.10 \$
Animatrice régulière	Madyson Rallo	1 ^{re} année : 17.10 \$

7- Autorisation de signature pour le département des loisirs et de la culture

Résolution 145-03-2026

Il est proposé par Serge Deschênes
Appuyé par Dominique Bernèche
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE Shany Hervieux Lavoie, occupant le poste de secrétaire, soit autorisée à signer, pour et au nom de la Ville de Saint-Gabriel, tous les contrats, ententes, protocoles d'entente et documents administratifs relatifs aux activités du département des loisirs et de la culture ;

QUE ladite autorisation soit exercée dans le respect des politiques, règlements et budgets en vigueur.

8- Présence des cadets policiers pour l'année 2026

Résolution 146-03-2026

Il est proposé par Stephen Subranni
Appuyé par Serge Deschênes
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE l'entente avec la MRC de D'Autray pour la présence des cadets policiers pour l'année 2026 soit acceptée ;

QUE la ville partage un duo de cadets à temps partiel avec les municipalités voisines, à 50 % de leurs tâches pour une somme de 7 650 \$;

QUE le maire, monsieur Gaétan Gravel, et le directeur général et greffier, monsieur Michel St-Laurent, soient autorisés à signer ladite entente.

9- Correction de la résolution 091-02-2026 – Soumission pour des bandes de patinoire (fonds de roulement)

Résolution 147-03-2026

ATTENDU QUE dans la résolution 091-02-2026, adoptée le 18 mars 2026, le montant de 7 236.03 \$ représente 50 % du montant total de la soumission ;

ATTENDU QUE l'intention réelle du conseil municipal était d'autoriser le montant total de la soumission, soit 12 587.13 \$ (taxes en sus) ;

Il est proposé par Sylvie St-Georges
Appuyé par Serge Deschênes
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le montant de 7 236.03 \$ inscrit à la résolution 091-02-2026 soit remplacé par le montant de 12 587.13 \$ (taxes en sus) ;

QUE toutes les autres dispositions de ladite résolution demeurent inchangées ;

QUE la présente résolution soit considérée comme faisant partie intégrante de la résolution corrigée.

10- Autorisation de signature pour l'entente de développement immobilier sur les rues Beauvilliers et Comeau

Résolution 148-03-2026

CONSIDÉRANT le règlement CV. 550 concernant les ententes relatives à des travaux municipaux ;

CONSIDÉRANT le projet de développement immobilier présenté à la ville par le promoteur propriétaire, monsieur Andrew Abou Hamad, sur les lots 3 045 132, 3 045 148 et 6 344 888 situés sur les rues Beauvilliers et Comeau ;

Il est proposé par Julie Croisetière
Appuyé par Serge Deschênes
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le maire, monsieur Gaétan Gravel, et le directeur général et greffier, monsieur Michel St-Laurent, ou la trésorière et directrice générale adjointe, madame Marylène Fortin, soient autorisés à signer l'entente avec Andrew Abou Hamad pour le développement immobilier sur les rues Beauvilliers et Comeau en vertu des dispositions du règlement CV. 550 concernant les ententes relatives à des travaux municipaux.

11- Nomination au sein du comité Industries et commerces (Comité Industriel Brandon)

Résolution 149-03-2026

ATTENDU QUE le comité Industries et commerces doit être mis à jour suite aux élections municipales du 2 novembre 2025 ;

Il est proposé par Serge Deschênes
Appuyé par Sylvie St-Georges
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE les personnes suivantes soient nommées au sein du comité Industries et commerces, incluant le Comité Industriel Brandon :

- Stephen Subranni, à titre de représentant ;
- Sylvie St-Georges, à titre de substitut.

12- Soumission pour des radios portatifs pour la plage

Résolution 150-03-2026

ATTENDU QU'il est nécessaire d'acheter de nouveaux radios portatifs pour la plage ;

ATTENDU la soumission reçue de Technicomm ;

Il est proposé par Stephen Subranni
Appuyé par Serge Deschênes
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la soumission de Technicomm au montant de 8 048.02 \$, incluant les taxes, pour 20 radios portatifs soit acceptée.

13- Mandat à GNL Arpenteurs Géomètre pour un relevé de base dans le cadre de la réfection de la rue des Touristes (TECQ 2024-2028)

Résolution 151-03-2026

ATTENDU les travaux prévus pour la réfection de la rue des Touristes ;

Il est proposé par Stephen Subranni
Appuyé par Dominique Bernèche
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE les membres ce conseil autorisent le directeur général à retenir les services de GNL Arpenteurs-Géomètres pour faire un relevé de base dans le cadre de la réfection de la rue des Touristes ;

QUE le maire, monsieur Gaétan Gravel, et le directeur général et greffier, monsieur Michel St-Laurent, soient autorisés à signer tout document ou acte donnant effet à la présente ;

QUE les frais pour ce mandat soient pris à même l'aide financière accordée à la ville dans le cadre du programme TECQ 2024-2028.

14- Soumissions pour la réalisation d'une campagne de mesure de débits pour la calibration du modèle du réseau d'égout sanitaire

Résolution 152-03-2026

ATTENDU QUE le mandat d'étude de capacité du réseau d'égout sanitaire est en cours de réalisation ;

ATTENDU QU'un sous-mandat de mesure de débits doit être octroyé à une firme spécialisée afin de permettre à la firme EXP de rédiger un rapport sectoriel précis ;

ATTENDU QUE des demandes de soumissions ont été acheminées pour la réalisation d'une campagne de mesure de débits pour la calibration du modèle du réseau d'égout sanitaire ;

ATTENDU QUE l'ouverture des soumissions s'effectuait le 27 mars 2026 à 11h ;

ATTENDU QUE le rapport d'analyse des soumissions déposées présente le résultat suivant :

Soumissionnaire	Total (taxes incluses)
EnviroServices inc.	30 629.34 \$

Il est proposé par Serge Deschênes
Appuyé par Julie Croisetière
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la soumission de la compagnie EnviroServices inc. au montant de 30 629.34 \$ soit acceptée.

15- Autorisation de vente du camion Ford F-150 2014

Résolution 153-03-2026

ATTENDU QUE la ville est propriétaire d'un camion Ford F-150 2014

ATTENDU QUE ce véhicule n'est plus requis pour les besoins municipaux suite à l'achat de nouveaux camions (rés. 124-03-2026) ;

ATTENDU QUE la ville souhaite disposer de ce bien conformément aux lois et règlements en vigueur ;

Il est proposé par Serge Deschênes
Appuyé par Stephen Subranni
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la vente du camion Ford F-150 2014 soit autorisée ;

QUE cette vente soit effectuée par appel d'offres public ;

QUE le prix de vente minimum soit fixé à 800 \$;

QUE le directeur général et greffier, monsieur Michel St-Laurent, soit mandaté pour procéder à la vente et signer tous les documents nécessaires à la transaction.

16- Soumission pour des filets de protection pour la patinoire

Résolution 154-03-2026

ATTENDU QUE la ville souhaite procéder à l'installation de filets de protection sur les côtés de la patinoire extérieure du parc Patrick-Gendron sur la rue Plante afin de protéger les personnes qui circulent à proximité de la patinoire et d'assurer une utilisation sécuritaire de l'installation pour tous les usagers du parc ;

ATTENDU la soumission reçue de Lefrançois Sports ;

Il est proposé par Serge Deschênes
Appuyé par Dominique Bernèche
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la soumission de Lefrançois Sports au montant de 2 688.35 \$, incluant les taxes, pour des filets de protection pour la patinoire soit acceptée ;

QU'à ce montant s'ajoute un frais de poste si applicable.

17- Période de questions

18- Levée de la séance

Résolution 155-03-2026

ATTENDU QUE tous les points à l'ordre du jour de la présente séance ont été traités ;

Il est proposé par Sylvie St-Georges
Appuyé par Serge Deschênes
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE cette séance soit levée à 19h.

Gaétan Gravel
Maire

Michel St-Laurent
Directeur général et greffier

Je soussigné, Gaétan Gravel, maire de la Ville de Saint-Gabriel, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes*.

Gaétan Gravel
Maire